

249

P  NP 

DM5

Projet implantation d'un lieu d'enfouissement  
technique à La Rédemption

La Rédemption

6212-03-114

Mont Joli le 26 septembre 2007

Bureau d'audience public en environnement ( BAPE )

Messieurs les commissaires

La Communauté Autochtone BEDEQUE de Mont Joli dont je suis la chef, se présente aujourd'hui devant cette commission parce qu'elle est complètement en désaccord avec le site d'enfouissement proposé pour être à La Rédemption. La Communauté BEDEQUE travaille au mieux-être d'un bon nombre d'autochtones vivant à l'extérieur des réserves. Par tradition les autochtones ont la responsabilité de la protection de la Mère Terre et de contrer tout ce qui pourrait entraîner des dommages irréparables.

Plusieurs facteurs font que nous nous objectons à cette proposition d'un LET. Dans un premier temps pour avoir été présents lors des diverses rencontres, plusieurs intervenants venus quérir des informations sont resté sur leur appétit devant des réponses vagues ou on nous servait des calculs ou équations qui ne voulaient rien dire en bout de ligne.

L'estimé de \$700,000.00 vieux de 10 ans pour la réfection et l'entretien du chemin menant au site et l'offre de \$350,000.00 est complètement irréaliste maintenant avec la fluctuation des coûts actuel, déjà les élus devraient imposés des surplus aux payeurs de taxes. A combien s'élèveront les travaux aujourd'hui ??? La route qui part de la 132 jusqu'au site est déjà passablement endommagée, qu'en sera-t-il avec l'achalandage de plusieurs autres camions quotidiennement. Les promoteurs lors des précédentes audiences ont été catégoriques le montant de \$350,000.00 est définitif.

Une autre importante question qui a été traité de façon tellement désinvolte est celle du sort réservé au saumon de la rivière Mitis . Quand une représentante d'un certain ministère nous énonce leur savante façon de faire des tests de survit au lixiviat et se dit satisfalte des résultats puisqu'il y a eu 50% de décès des poissons et que ce n'est pas grave, nous sommes en lieu de se poser de sérieuses questlons. Cette rivière représente un apport important tant au niveau touristique, sportif et récréatif pour notre région. La qualité de l'eau sera-t-elle amoindrie avec les années ? La municipalité de Mont Joli puise son eau dans la Mitis. Nos contacts autochtones nous confirme que le lixiviat est le poison le plus difficile à contrôler et plus lourd que l'eau donc on peut facilement s'imaginer qu'une grande partie va se déposer au fond de l'eau.

La question primordiale d'une importante possibilité de découverte d'une présence autochtone à proximité du lieu d'enfouissement n'a pas été prise de façon sérieuse à notre avis car nous avons senti le peu d'intérêt pour la question, voir même une

**certaine nonchalance. Ces fouilles auraient dû être faite bien avant toute chose. Personne n'a le droit d'outrepasser les fouilles afin de préserver notre histoire.**

**De plus nous nous posons de sérieuses questions sur le sérieux de tout l'ensemble du projet puisque en aucun lieu il n'a été question d'une alternative si le projet était débouté. Le projet tel que présenté ne viendrait créer que très peu de nouveaux emplois. Plusieurs régions d'Europe travaillent déjà avec une autre façon de disposer des déchets, pourquoi personne n'a tenté d'apporter la solution alternative comme l'incinérateur .**

**La communauté BEDEQUE travaille présentement sur un projet d'incinérateur qui pourrait créer 120 nouveaux emplois permanents tout en étant conforme avec les critères d'environnements et de récupération mais d'autres intervenants viendront parler de la question.**

**Pour terminer la Communauté Autochtone BEDEQUE continue et continuera de s'objecter fermement à ce projet de LET car à notre avis beaucoup de points sont restés incertains et aucune autre alternative n'a été proposé. La communauté BEDEQUE est 100 % en faveur pour un incinérateur et c'est cette recommandation que nous faisons aujourd'hui à cette commission. Nous espérons fortement que le conseil des ministres verra à réviser la position et regarder de près l'alternative proposée.**

**Il a été bien dommage de constater une attitude purement désinvolte de certains individus comme si le projet du LET était déjà acquis. La population a son mot à dire quant à l'avenir de nos enfants en tout ce qui regarde la qualité de vie et ce à tous le niveaux.**

**Au nom des membres que je représente, veuillez agréer messieurs les commissaires, nos sincères remerciements pour votre écoute attentive et félicitations pour la façon dont les audiences se sont déroulé.**

**DANS LA PAIX ET LE RESPECT DES VALEURS AUTOCHTONES**

  
\_\_\_\_\_  
**Chief Ginette Racette**  
**Communauté Autochtone BEDEQUE**